



DES ENTREPRISES QUI RÉSISTENT DANS UN ENVIRONNEMENT TRÈS INCERTAIN

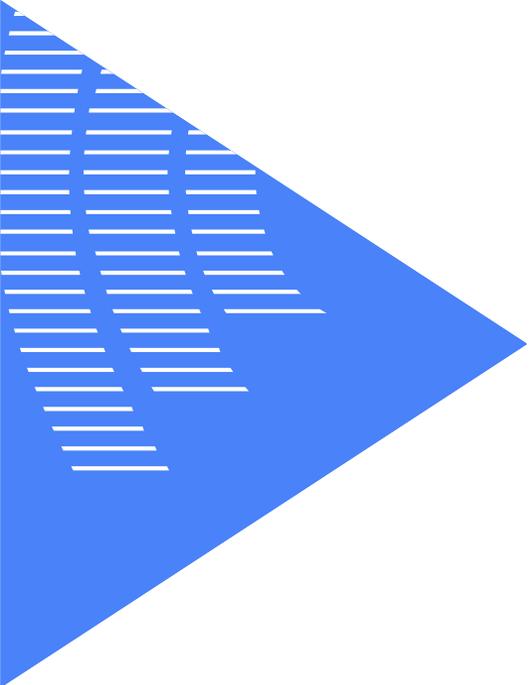
Toulouse, le 12 septembre 2025

Frédéric VISNOVSKY

Médiateur national du crédit aux entreprises

Président de l'Observatoire du financement des entreprises

Vice-Président de l'Observatoire des délais de paiement



SOMMAIRE

- 1. Des entreprises en situation contrastée mais qui résistent**
- 2. Le financement des entreprises reste globalement assuré**
- 3. Des défaillances en forte augmentation avec des impacts supérieurs à la période pré pandémique**
- 4. Une croissance ralentie et l'investissement des entreprises à la peine**
- 5. Faire évoluer les mécanismes d'accompagnement des entreprises pour améliorer les parcours des entreprises**

1

DES ENTREPRISES EN SITUATION CONTRASTÉE MAIS QUI RÉSISTENT



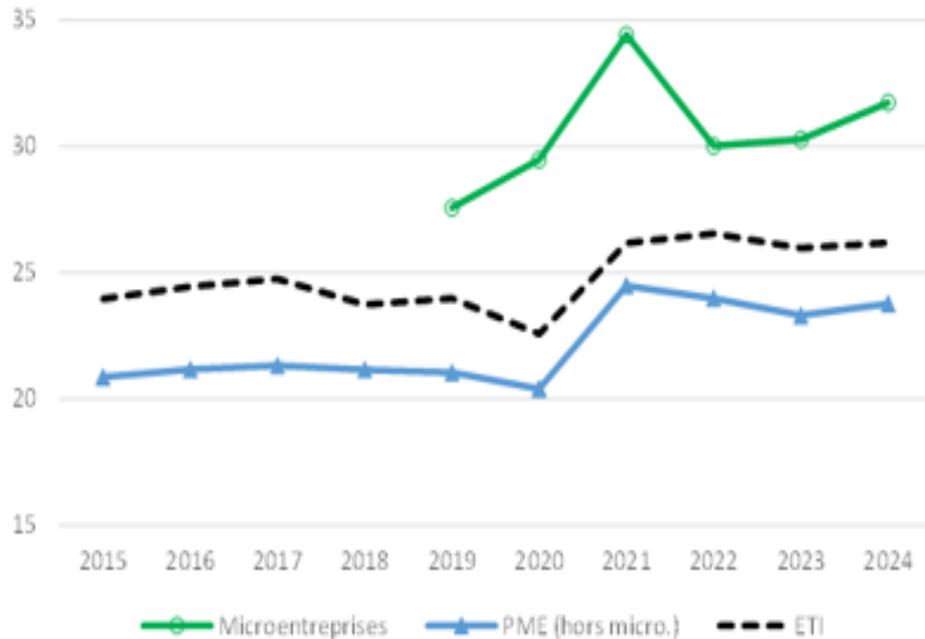
LA SITUATION DES ENTREPRISES

UN FINANCEMENT ASSURÉ MAIS UNE VIGILANCE NÉCESSAIRE FACE À DES INCERTITUDES
RENFORCÉES QUI JUSTIFIENT UNE ÉVOLUTION DE L'ACCOMPAGNEMENT

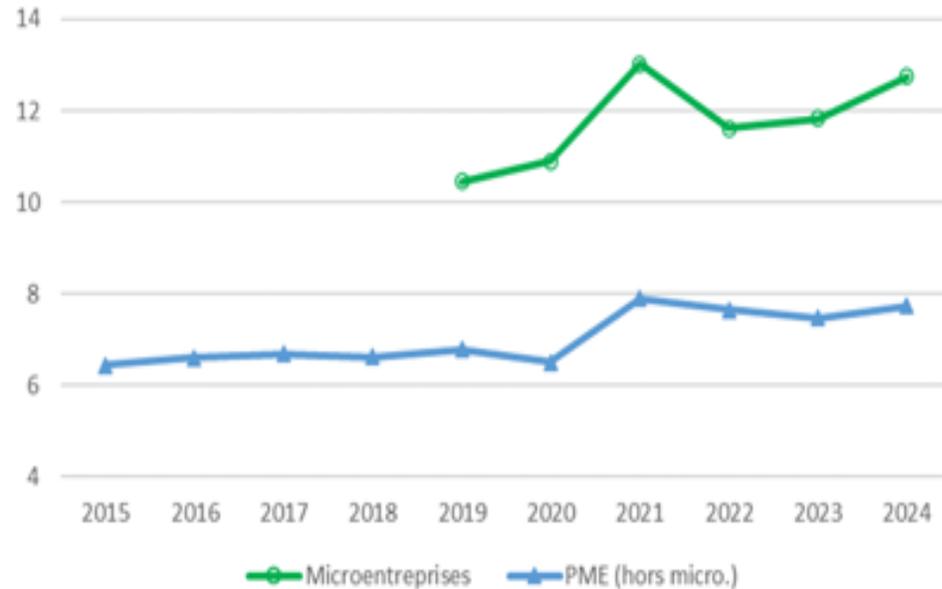
OCTOBRE 2025

1.1. Une progression ralentie du chiffre d'affaires mais un taux de marge qui a continué à résister

G1. Taux de marge (EBE/VA, en%)



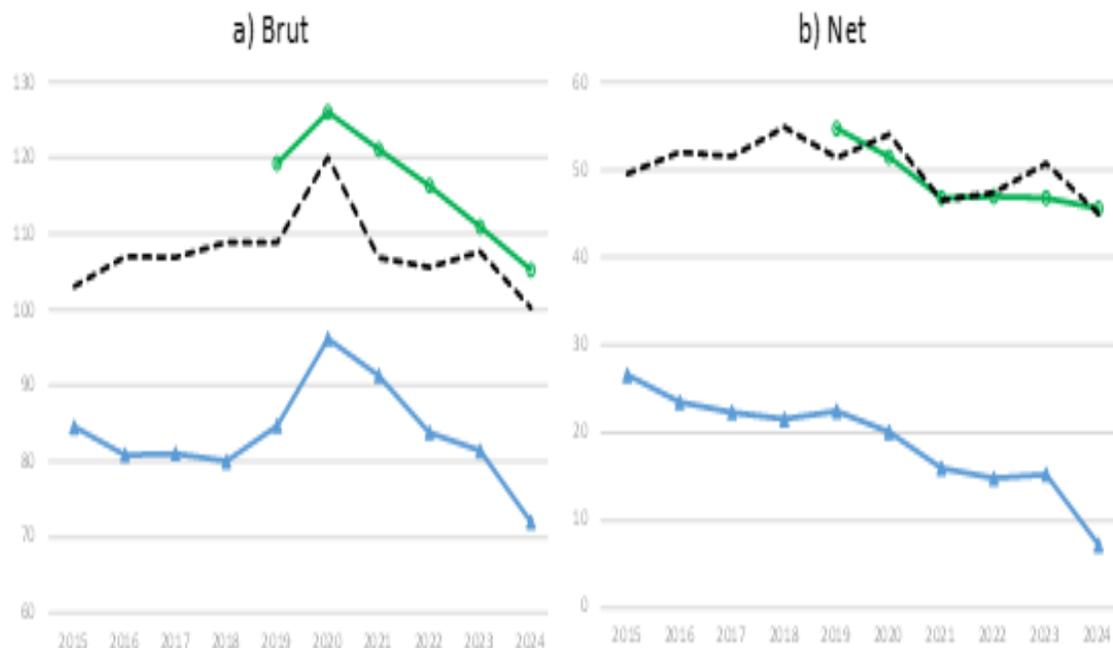
G2. Marge d'EBE (EBE/CA, en %)



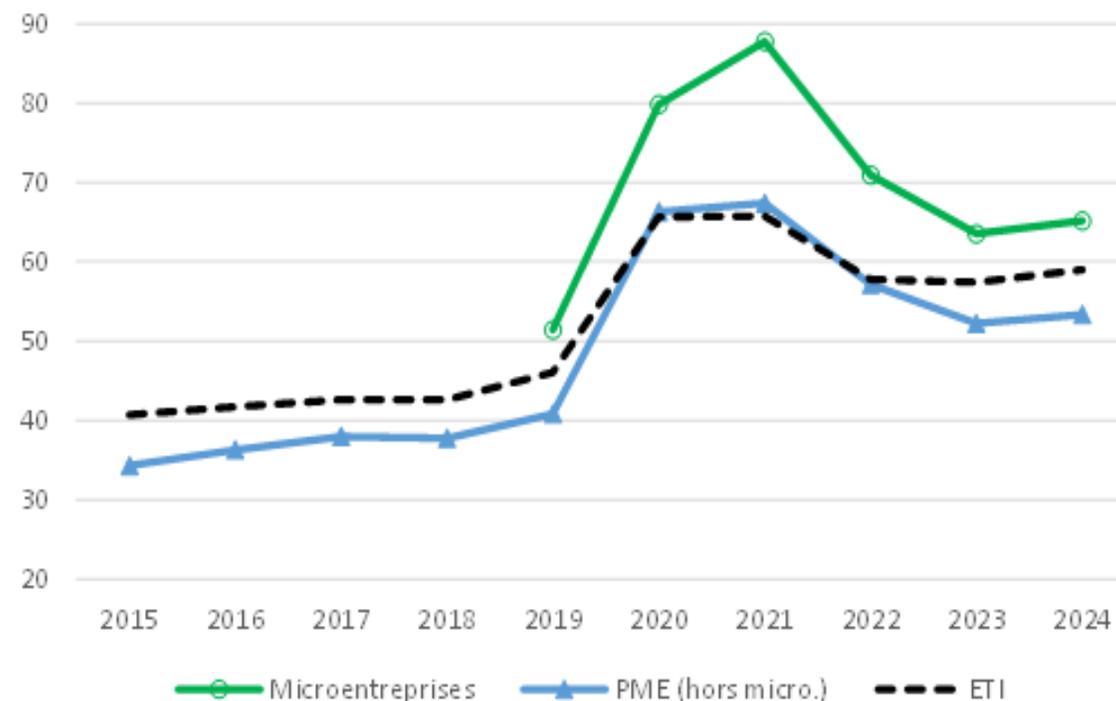
1.2. Le taux d'endettement des TPE/PME a continué de reculer

1.3. La trésorerie reste supérieure à la moyenne pré pandémique

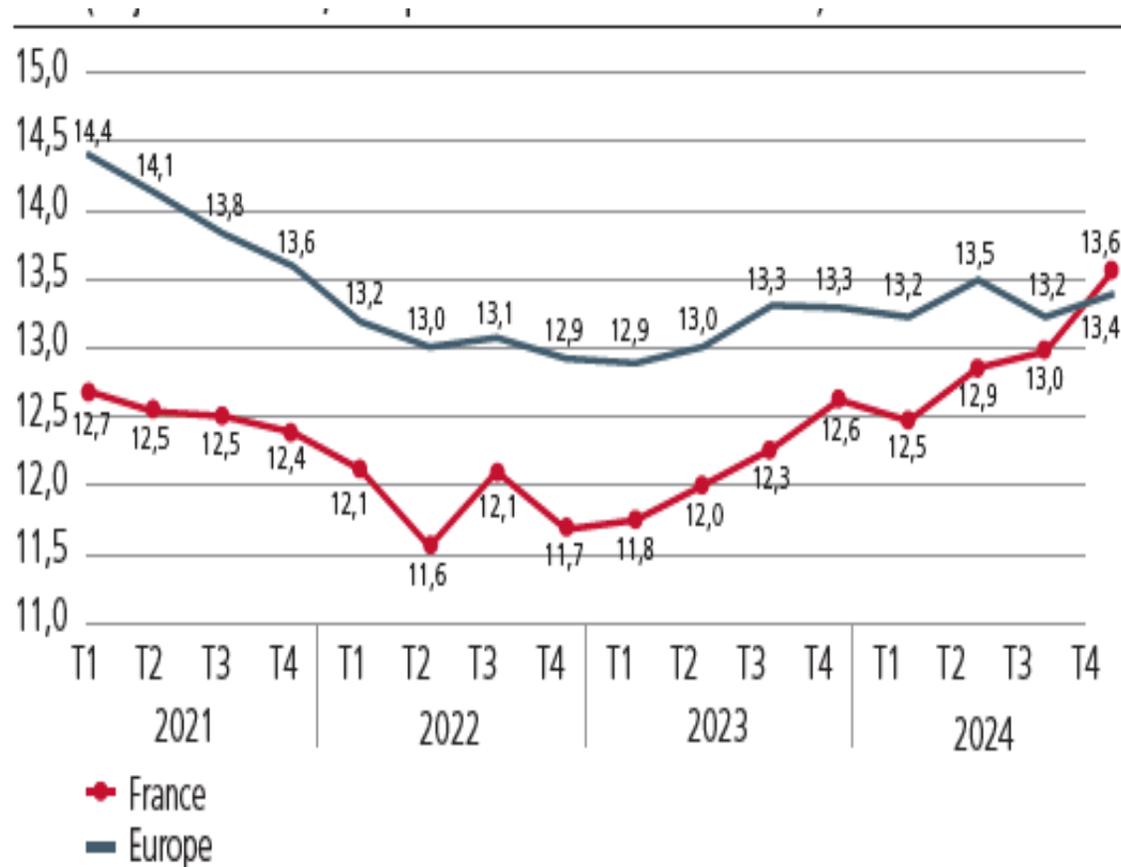
G3. Taux d'endettement (en %)



G4. Trésorerie (en jours de chiffre d'affaires)



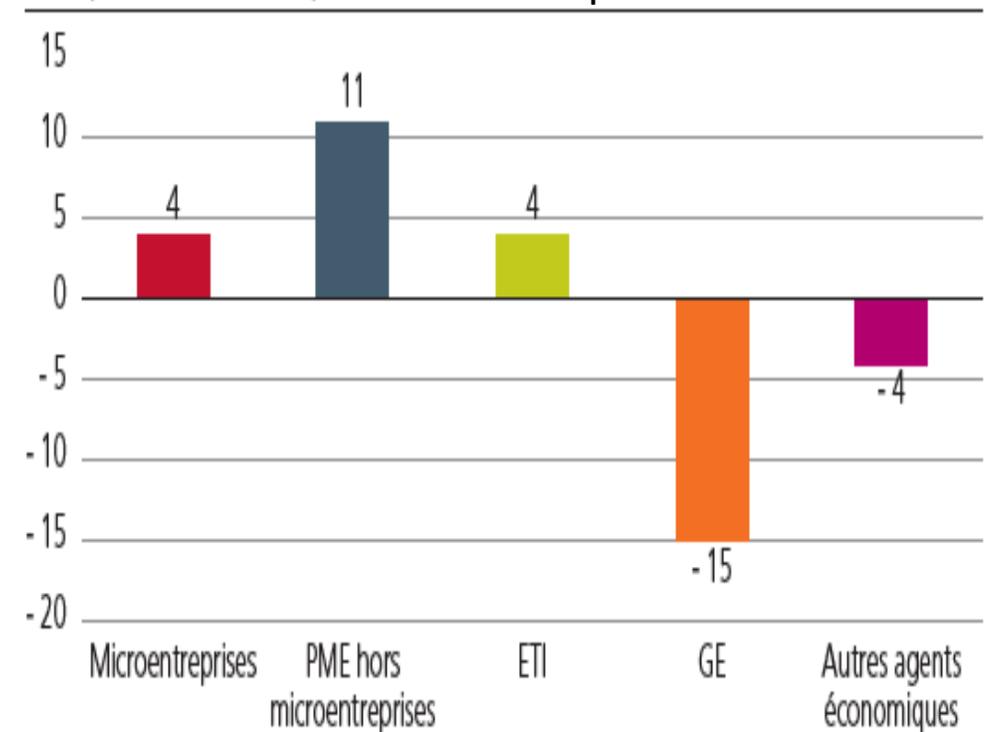
1.4. Des retards de paiement qui se détériorent



Source : Altaris, quatrième trimestre 2024.

1.5. Les TPE-PME pénalisées par les mauvais comportements de paiement

Effets en trésorerie d'une absence de retard de paiement

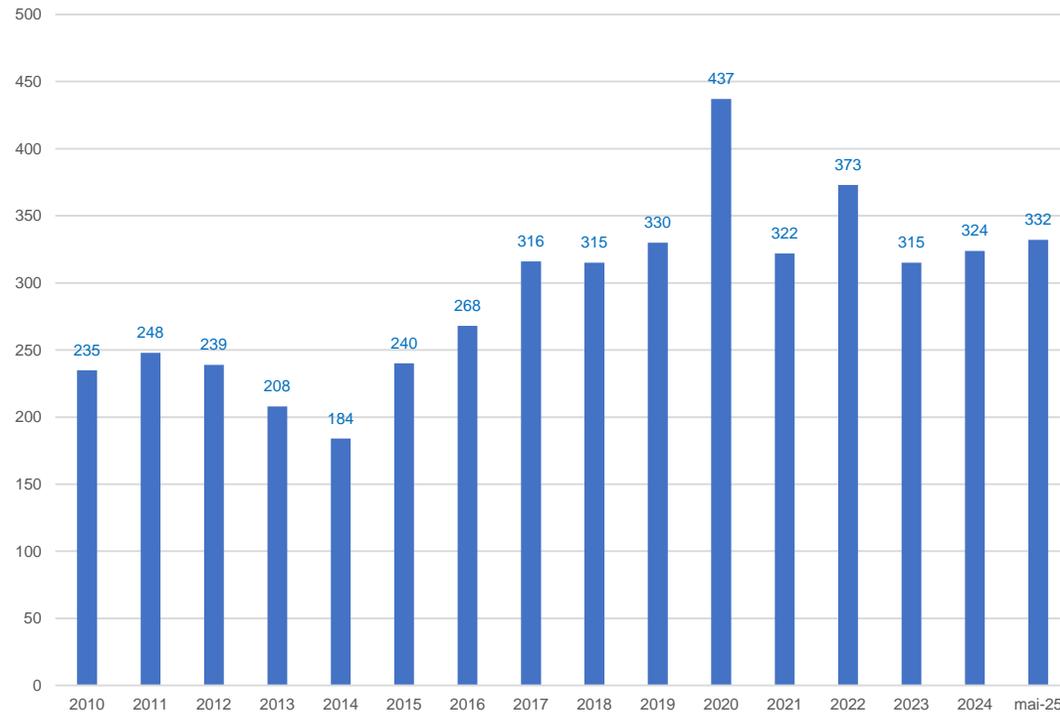




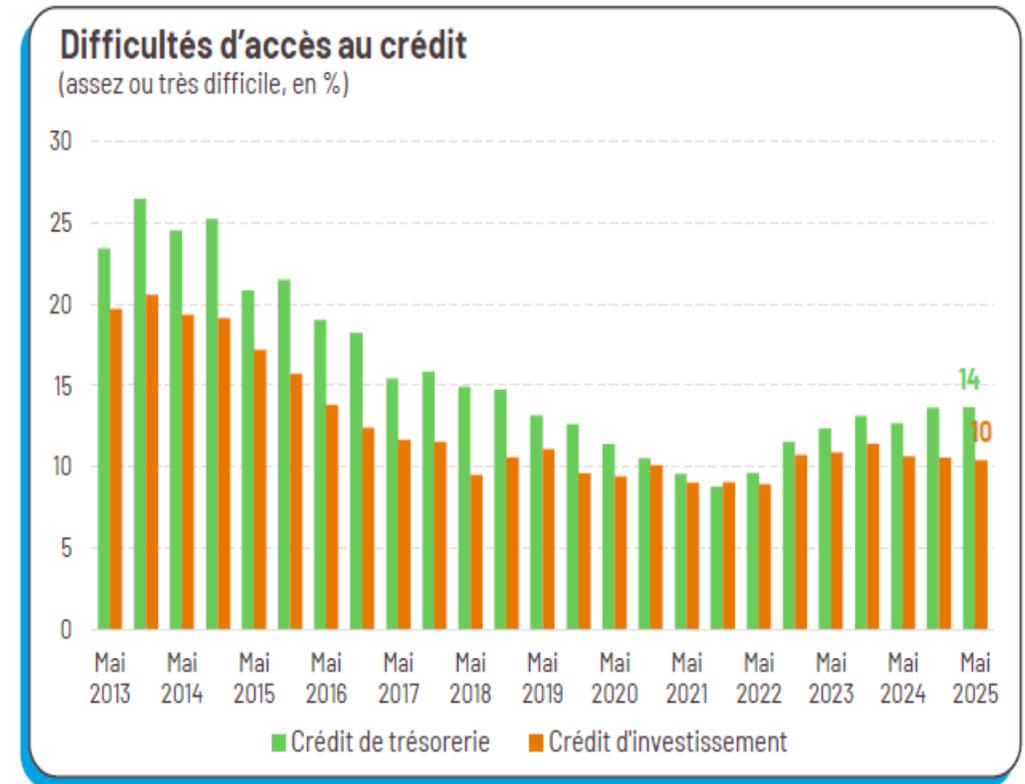
2

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES RESTE GLOBALEMENT ASSURÉ

2.1. Les nouveaux crédits bancaires à des niveaux comparables à la période pré-covid

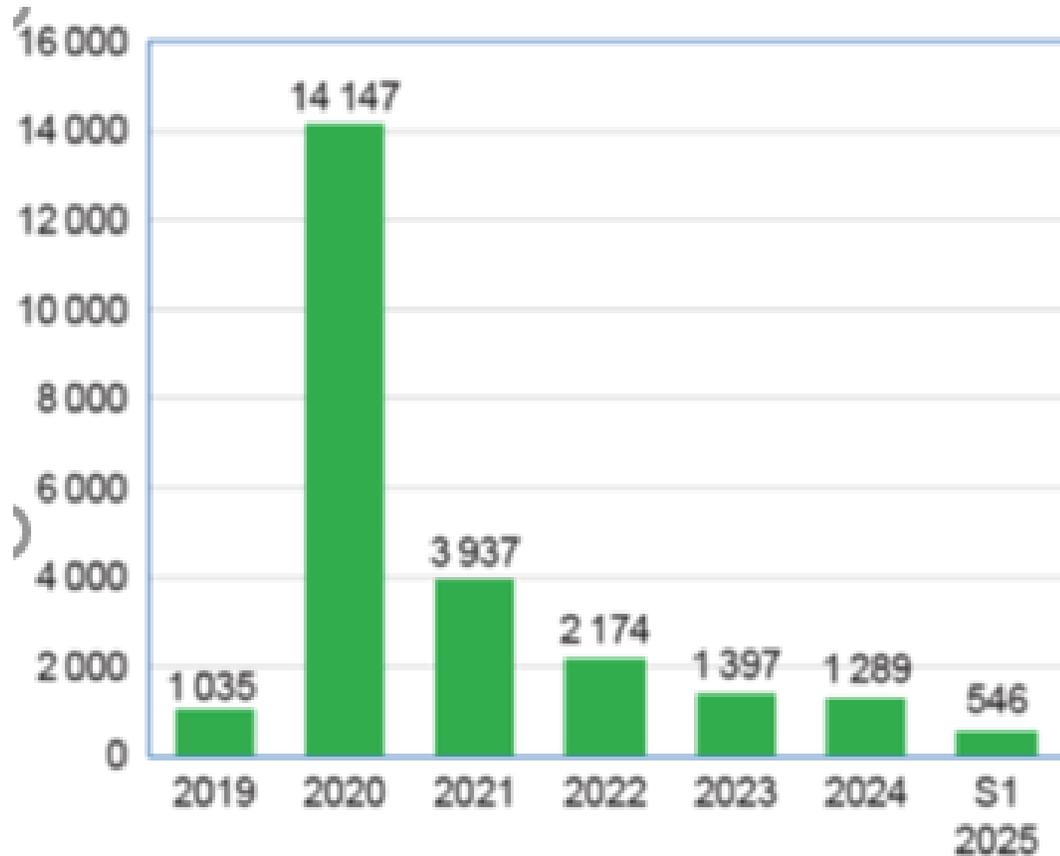


2.2. Des difficultés d'accès au crédit qui restent limitées

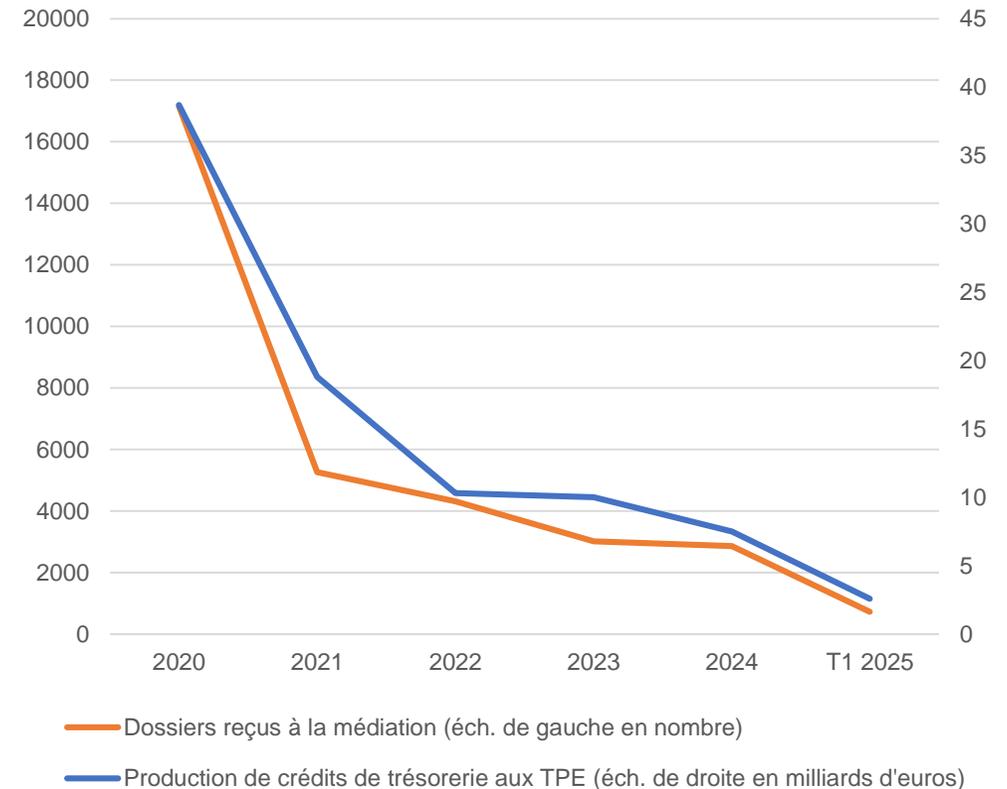


Source : BPI – Enquête de conjoncture du 1er semestre 2025 auprès des TPE-PME

2.3. La médiation du crédit peu sollicitée



2.4. En cohérence avec une l'évolution de la production de crédits de trésorerie aux TPE



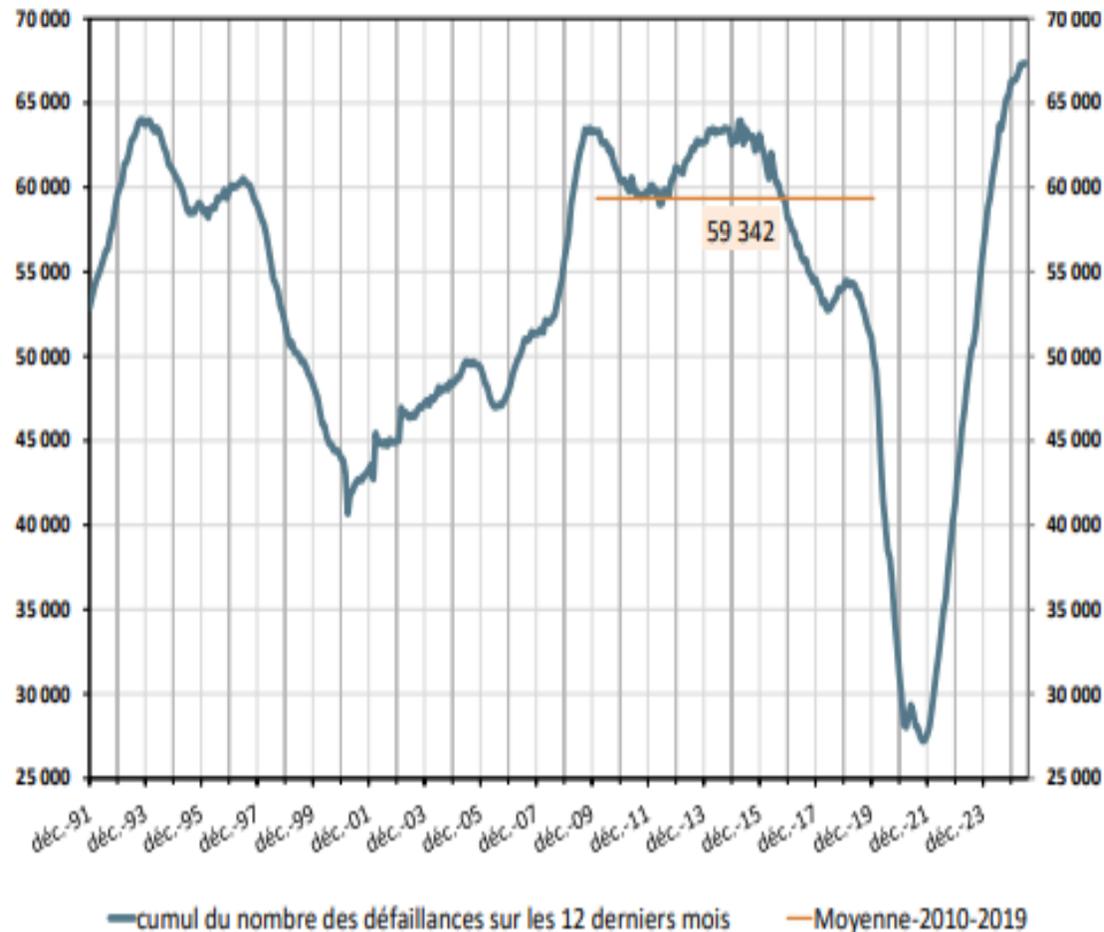


3

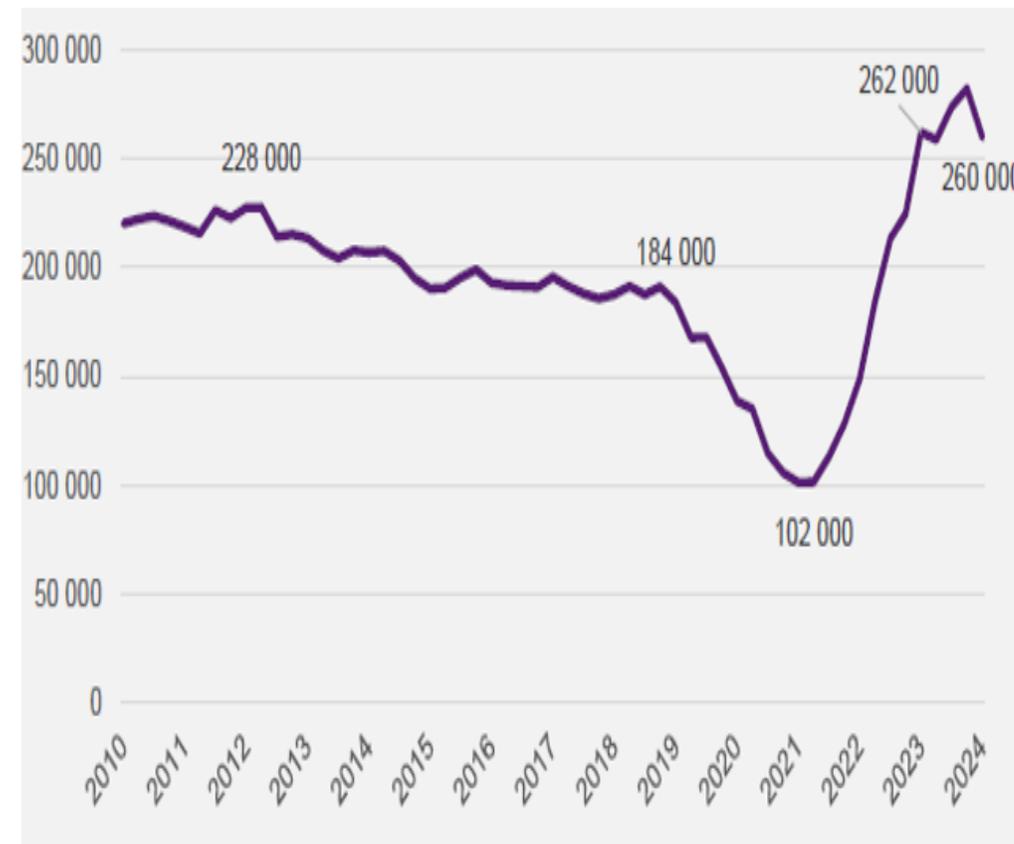
**DES DÉFAILLANCES EN FORTE
AUGMENTATION
AVEC DES IMPACTS SUPÉRIEURS
À LA PÉRIODE PRÉ PANDÉMIQUE**

3.1. Des défaillances en forte augmentation avec des impacts plus élevés qu'avant COVID

Nombre de défaillances



Nombre d'emplois menacés



Source : BPCE L'Observatoire

3.2. Un besoin de renforcer les analyses des causes plutôt que de commenter les évolutions

1 – Un rattrapage des faillites qui n'ont pas eu lieu entre 2020 et fin 2022 : environ 50 000 défaillances « évitées » pendant la crise sanitaire.

2 – La sortie de l'« assistance Covid » et des aides pour contenir les impacts de la crise

3 - L'impact de la conjoncture : marché en baisse, concurrence accrue, la hausse des coûts, hausse des salaires, liée à la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs, des coûts de financement plus élevés, avec la remontée des taux d'intérêt par la Banque centrale européenne pour contrer l'inflation.

4 – Une chute de la demande ou la transformation des marchés : la crise sanitaire a modifié durablement les comportements des consommateurs, avec une accélération du commerce en ligne et une attention accrue à la durabilité.

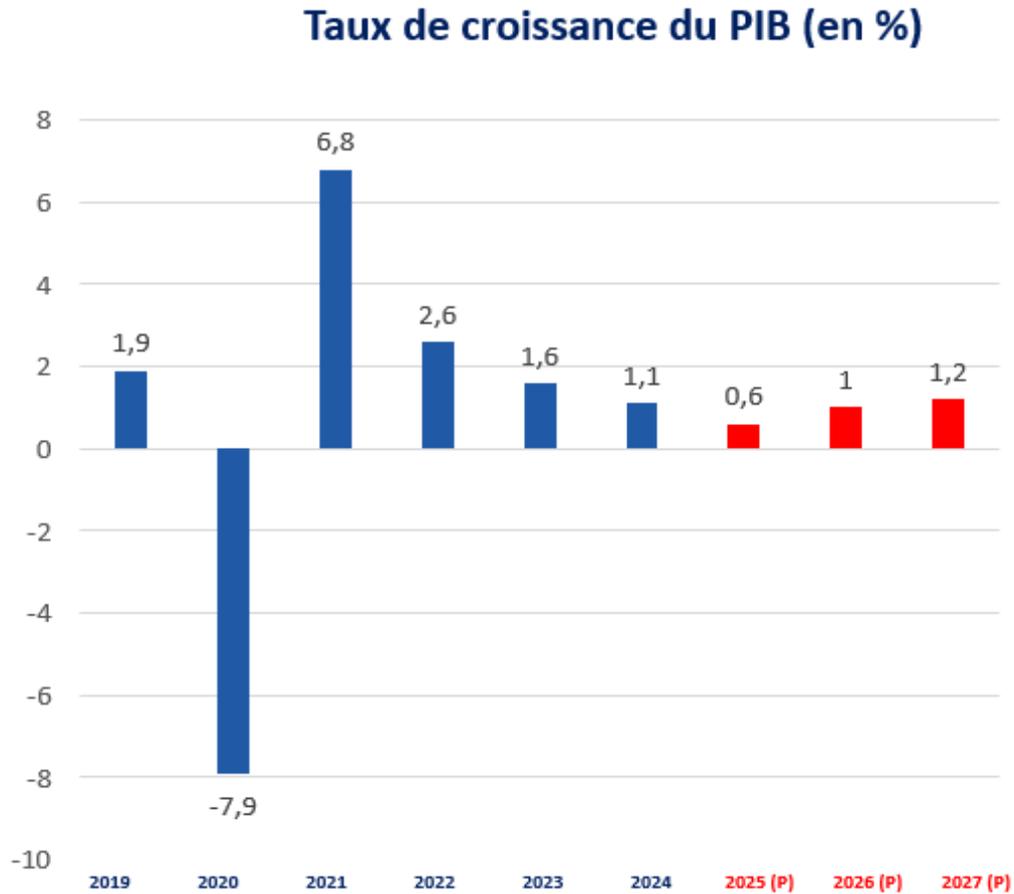
5 – Des problèmes de trésorerie et délais de paiement

6 – Une mauvaise gestion financière des entreprises défaillantes

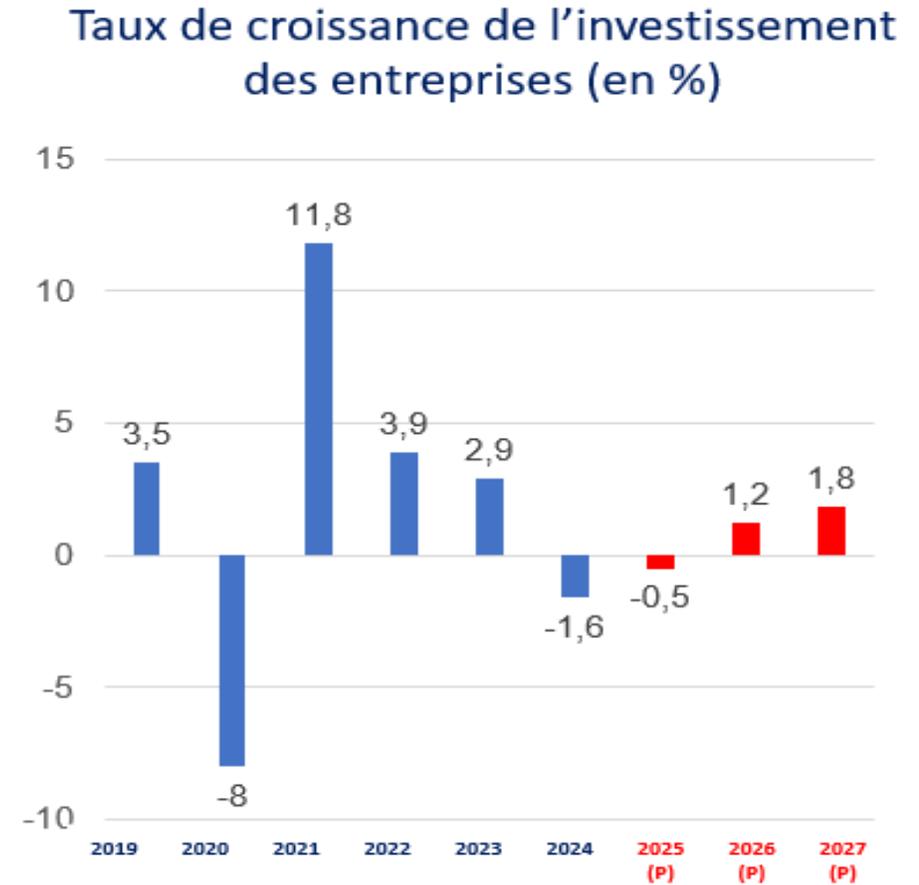
4

UNE CROISSANCE RALENTIE ET L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES À LA PEINE

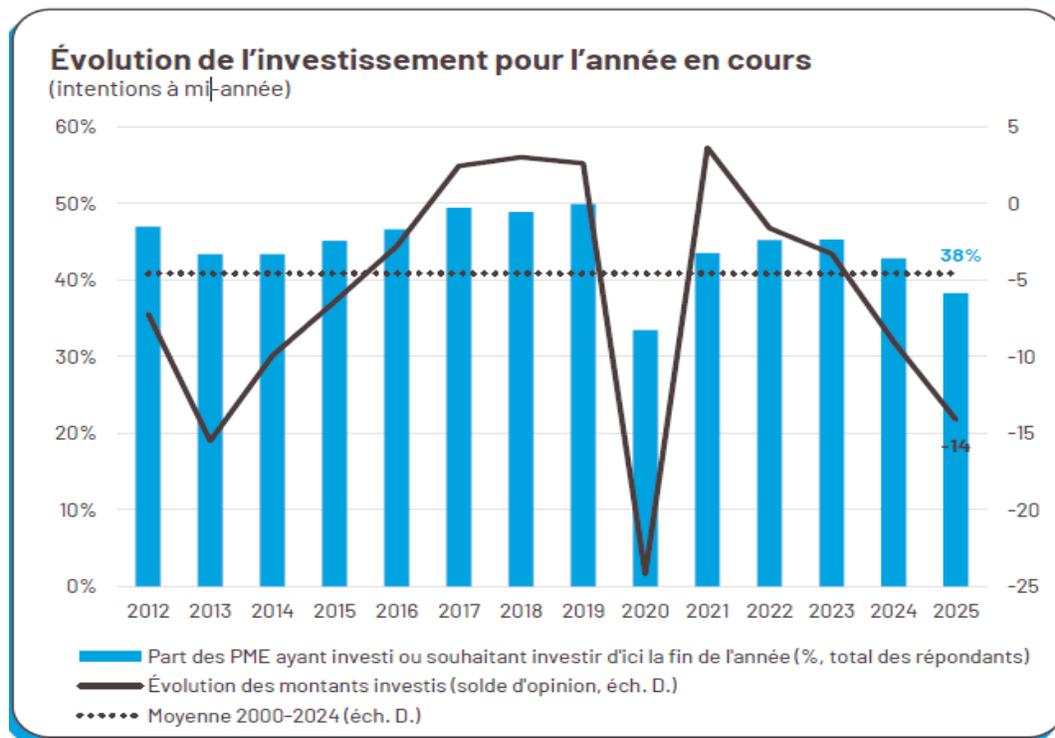
4.1. La croissance au ralenti



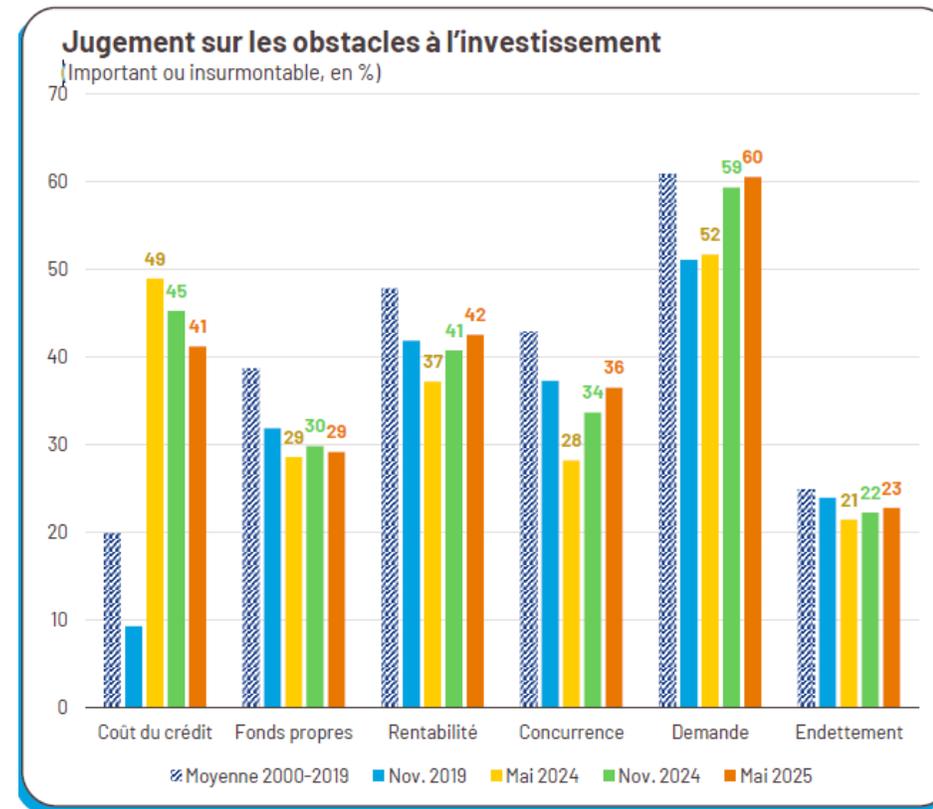
4.2. L'investissement des entreprises à la peine



4.3. Un repli de l'investissement confirmé par les enquêtes



4.4. La faiblesse de la demande, principal obstacle à l'investissement



Source : BPI – Enquête semestrielle de conjoncture TPE-PME – juillet 2025



5

FAIRE ÉVOLUER LES MÉCANISMES D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES POUR AMÉLIORER LES PARCOURS DES ENTREPRISES

Faire connaître

- Faire mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté

Un document mis à disposition : la Boîte à outils du dirigeant

Mieux connaître
les dispositifs existants
de détection précoce
et de soutien aux entreprises
en difficulté

La « boîte à outils » du dirigeant
À TOUS LES STADES DE LA VIE DE L'ENTREPRISE



VOUS ÊTES
UNE ENTREPRISE
EN CRÉATION,
EN DÉVELOPPEMENT
OU EN CROISSANCE.



03 ANTICIPATION

Dialoguez avec vos partenaires
05 Dotez-vous des outils indispensables
à la gestion de votre entreprise

07 ACCOMPAGNEMENT

N'hésitez pas à vous faire accompagner
010 Osez le règlement amiable des différends

012 PRÉVENTION

Utilisez les outils de diagnostic
014 Ouvrez les portes de la prévention de vos difficultés

Des réunions dans 25 départements



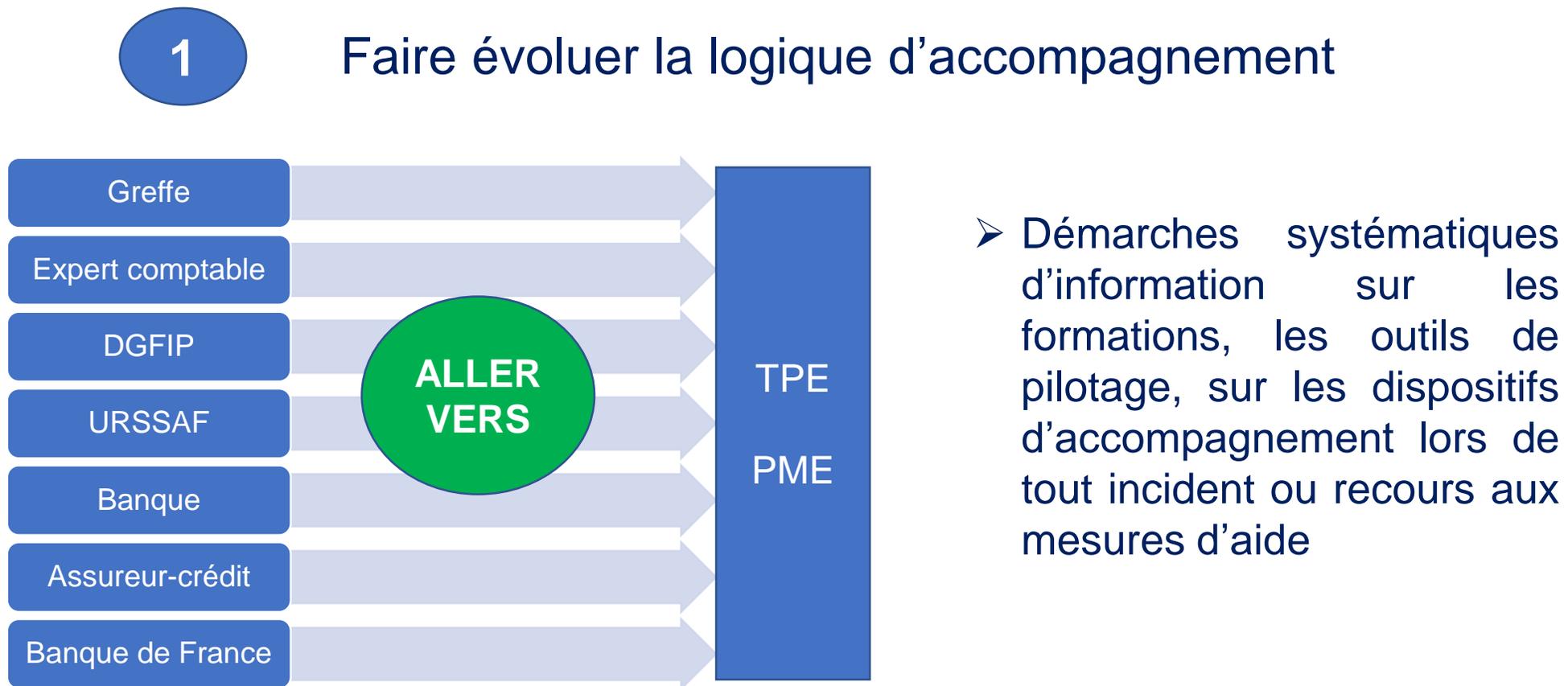
5.1. CONSTATS DU RAPPORT DU 23 AVRIL 2025 (1/2)

1. Des TPE-PME résilientes face aux crises, qui se sont adaptées dans un environnement toujours plus tendus mais **une trésorerie fragilisée par les mauvais comportements de paiement**
2. Une approche des entreprises en difficulté trop souvent présentée **sous l'angle des seules défaillances**, sans prendre en compte toutes les dimensions des difficultés (arrêts d'activité, fragilités financières)
3. Des chefs d'entreprise (sans permis d'entreprendre) avec des **insuffisances de formation en gestion**
4. Des acteurs de l'accompagnement très mobilisés mais un **écosystème éclaté**, facteur d'une détection lacunaire et un parcours usager complexe

5.2. CONSTATS DU RAPPORT DU 23 AVRIL 2025 (2/2)

5. Des dispositifs conçus quasi exclusivement dans une **approche à l'initiative des chefs d'entreprise** alors qu'ils peuvent être dans le déni face à des difficultés et ignorent trop souvent les nombreux dispositifs mis à leur disposition pour les aider
6. Les experts-comptables sont un partenaire privilégié mais ils font face à un **exercice illégal important**, une attention parfois moindre portée aux plus petites entreprises et des problèmes pour percevoir des honoraires de conseils quand les TPE-PME commencent à éprouver des difficultés
7. Les banques sont le partenaire financier avec lequel une relation de confiance doit être établie mais elles ne sont **pas toujours totalement transparentes** vis-à-vis de l'entreprise, par exemple quand elles font des déclarations de défaut à la Banque de France
8. Le déni ou la honte de se trouver en situation d'échec entraînent souvent une **saisine trop tardive** des différents acteurs, publics ou privés, qui pourraient aider le chef d'entreprise

5.3. LES RECOMMANDATIONS : 2 AXES PRIORITAIRES (1/2)



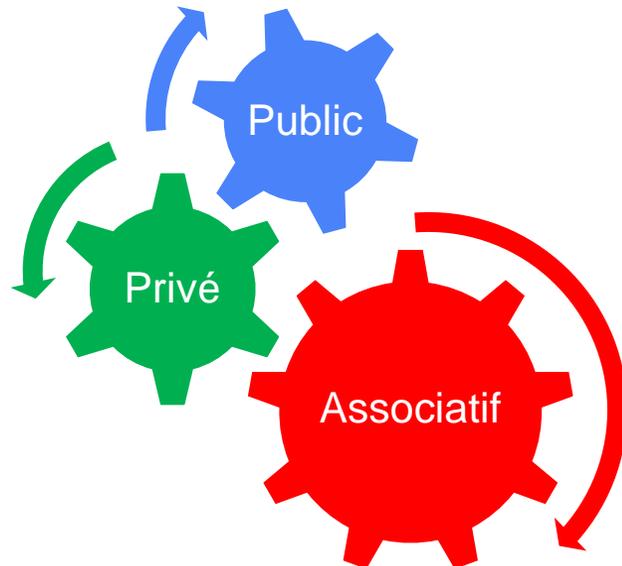
Objectif : adoption d'une charte lors d'un Comité national mi-octobre

5.3. LES RECOMMANDATIONS : 2 AXES PRIORITAIRES (2/2)

2

Renforcer l'animation régionale/départementale

- Les comités départementaux d'accompagnement et de soutien des entreprises en difficulté comme facteur de mobilisation de l'écosystème
- Articuler les différents acteurs avec des actions coordonnées pour une meilleure orientation des entreprises et un « parcours usager » plus fluide



- La DGFIP a sollicité 5 départements (Loiret, Manche, Var, Haute-Savoie, Vendée) afin d'**identifier de bonnes pratiques** en matière d'information, de prévention, de coordination des actions.
- L'objectif est de faire émerger des solutions au niveau local en vue d'en proposer la généralisation au niveau national.